

## C38 – Introduction à la critique des programmes présidentiels

Bonjour à toutes et à tous,

Cette chronique s'inscrit, naturellement, dans le cadre de la série dédiée à la promotion de l'abstention à la toute prochaine élection présidentielle d'avril 2022, mais elle ouvre, au sein de cette série, une rubrique consacrée à l'analyse critique des programmes des candidats, des seuls 12 candidats, déclarés éligibles par le conseil constitutionnel.

Je ne vais naturellement pas examiner par le menu toutes les mesures diverses et variées proposées par ces 12 fidèles représentants du système, mesures rédigées en forme de promesses, mais promesses tout à fait non contraignantes puisque l'article 27 de la constitution stipule que tout mandat impératif est nul, ce qui signifie en termes clairs que les élus de la république ne sont pas tenus par leurs engagements auprès de leurs électeurs, ce qu'a d'ailleurs fort bien intégré le président actuel qui déclarait déjà en 2017,

« un programme ça ne sert à rien »,

« on se fout des programmes »,

nous l'avons déjà dit, mais on ne s'en lasse pas !..... Lui non plus d'ailleurs puisqu'il n'a toujours pas de réel programme pour cette élection de 2022.

Dans ces conditions, il ne servirait à rien de juger si telle mesure proposée par monsieur Untel ou madame Unetelle est intéressante ou pas. Mieux vaudrait d'ailleurs s'amuser à analyser la façon des uns et des autres, de parler et de se présenter dans la boîte à image qui meuble les soirées de nos concitoyens.

C'est pourquoi, et afin de me soustraire à des efforts inutiles, il m'est apparu plus productif d'analyser comment chaque membre du club des douze se situait globalement par rapport aux trois grands thèmes sociétaux fondamentaux que sont : la démocratie, le capitalisme, et la croissance.

L'objectif final de ce travail étant bien entendu, de démontrer que, hormis des nuances de forme ou de détail, tous ces candidats sont sur une ligne identique, c'est à dire :

- pour ce qui concerne la démocratie, cette ligne c'est : la non contestation d'un système oligocratique fallacieusement dénommé démocratie
- pour ce qui concerne le capitalisme : c'est l'acceptation globale du système capitaliste
- pour ce qui concerne la croissance : c'est la croyance indéfectible en la durabilité de la croissance

Trois options fondamentalement partagées par ces 12 candidats, qui définissent les fondements d'une société dont nous ne voulons plus, et qui

justifient donc notre position abstentionniste.

Démocratie, capitalisme et croissance. Comment allons-nous l'analyse critique du traitement de ces trois thèmes par nos 12 candidats ?

Concernant le premier thème, la démocratie, une remarque préliminaire s'impose, en forme de questionnement. Quelle pertinence y-a-t-il d'inscrire à son programme, comme le font la plupart des candidats, un thème intitulé : « démocratie ».

Car La démocratie n'est-elle pas une chose entendue, et même réglée une fois pour toutes, et par la constitution elle-même, qui énonce dans son article 1 : la France est une république démocratique ?

Sans qu'elle juge d'ailleurs nécessaire d'y revenir plus loin, dans d'autres articles afin d'en préciser éventuellement le sens, dans la mesure où l'article premier est impératif et ne souffre pas d'équivoque : La France est une démocratie.

Dans ce cas, alors, pourquoi tous ces programmes présidentiels présentent-ils des mesures pour améliorer la démocratie ? Comment peut-on améliorer quelque chose qui n'est pas défini autrement que comme allant de soi ?

Pour notre part, naturellement, nous n'avons aucun problème pour le faire puisque nous considérons que la république française n'est pas une démocratie, contrairement à ce qu'affirme la constitution, mais nous disons qu'elle est une oligocratie, c'est à dire qu'elle définit un mode d'exercice du pouvoir législatif par une minorité restreinte, alors que la démocratie, elle, définit un mode d'exercice du pouvoir législatif par le peuple ( cad par la pluralité des citoyens).

Nous n'avons donc aucun problème logique pour proposer des mesures destinées à installer la démocratie, ce que nous faisons dans notre Programme pour une Société de l'Après Croissance, avec un projet de constitution en démocratie directe, c'est à dire en vraie démocratie.

Alors comment les candidats du système s'en sortent-ils pour nous présenter des mesures qualifiées de « démocratiques », dans un système qui, par définition constitutionnelle est déjà pleinement démocratique ?

Le système actuel ne serait-il donc pas vraiment démocratique ? La constitution serait-elle, ou a-t-elle été, bafouée ? Si c'est le cas, par qui et depuis quand ? Autant de questions pénibles qui restent naturellement sans réponse ....

Mais il ne faut pas rêver, nous ne trouverons dans aucun des programmes des 12 candidats du système une dénonciation du régime oligocratique et une volonté de le remplacer par un système réellement démocratique tel que nous venons de le définir.

Non, la trouvaille, c'est : l' « amélioration » de la démocratie, ou encore plus exactement : « aller vers plus de démocratie ».

La démocratie étant alors considéré comme un simple ingrédient de la cuisine politique, un peu comme le sel ou le poivre dans la cuisine tout court, et dont l'instillation d'une pincée plus ou moins forte serait de nature à modifier, en mieux ou en moins bien, le goût final du potage.

Mais, traduite en terme politique, cette pincée c'est quoi au juste ? Eh bien cette pincée, elle a un nom : c'est le Référendum d'initiative Citoyenne (le RIC), dont j'ai déjà abondamment parlé dans ma chronique précédente n° 37 intitulée Abstention et démocratie directe et que j'ai présenté comme n'étant rien de plus qu'un hochet agité par des similis-démocrates et destiné à amuser (et abuser) le peuple.

Concrètement, et juridiquement parlant, quel est donc, où ce situe donc, le lien entre la question démocratique et ce fameux RIC.

Ce lien, eh bien nous le trouvons dans l'article 3 de la Constitution de 1958 qui dit ceci : « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum ».

Une interprétation textuelle et stricto sensu de cet article nous amènerait donc à la conclusion que la constitution donne au peuple le pouvoir de déclencher un référendum à tout moment, et sur le sujet de son choix.

Mais, en continuant la lecture de la constitution, nous apprenons, notamment à travers les articles 11 et 89, que seul le président de la république, le gouvernement ou le parlement possèdent l'initiative de ce référendum, c'est à dire le pouvoir de le déclencher et de décider de la question (ou des questions) à poser.

Dès lors nous sommes en droit de nous demander s'il n'existe pas une contradiction entre le fait « d'exercer la souveraineté nationale » (qui est la définition même du pouvoir suprême) et celui de ne pas pouvoir déclencher, ni même proposer le contenu d'un référendum.

Et c'est donc la raison pour laquelle, conscient de l'ambiguïté rédactionnelle de la constitution et du souhait d'une grande majorité de citoyens de voir introduire un référendum concrétisant réellement la souveraineté du peuple, bon nombre de partis de la démocratie représentative actuelle proposent, en des termes plus ou moins confus ou imprécis, certains aménagements de l'article 3 dont, naturellement, aucun ne saurait satisfaire les vrais démocrates, quand bien même l'ensemble de ces aménagements aléatoires serait affublé de la dénomination trompeuse de « référendum d'initiative citoyenne, ou référendum d'initiative populaire, référendum d'initiative partagée ».

Bref, qu'elles viennent de la droite ou de la gauche politicienne, ces propositions sont, aux mieux, des jouets médiatiques, au pire, des

mystifications démagogiques. La raison en est bien évidente, car un « véritable » référendum d'initiative citoyenne pourrait, si le peuple le souhaitait, modifier les fondements du système représentatif, ou même le remplacer par un autre système.

Et donc, il paraît logique que l'intérêt de ceux qui vivent du système représentatif, et nous avons vu dans la chronique n°36 que les candidats sont tous des salariés en CDI du système, que leur intérêt soit d'empêcher toute possibilité que ce système soit remis en cause.

Concernant maintenant le deuxième thème, le capitalisme, l'objectif de l'analyse sera de déterminer comment chaque candidat se positionne par rapport au capitalisme, s'il prétend le combattre, ou l'aménager, ou l'adoucir, ou même l'« encadrer » comme le proposait sans rire une ex-future candidate Mme Delphine Batho, sans se rendre compte que cette idée saugrenue de vouloir « encadrer » le capitalisme ne peut aboutir, naturellement, qu'à se faire encadrer par lui.

Mais nous verrons également ; pour chaque candidat soi-disant contempteur du capitalisme, la définition particulière qu'il en donne, s'il en donne une.

Car les arguments critiques du capitalisme ne peuvent être valablement examinés que si celui qui les formule y associe une définition précise de ce terme extrêmement polysémique, dont le dictionnaire Larousse ne donne pas moins de 5 versions distinctes.

Cette précaution nous permettra ainsi d'identifier rapidement ceux qui parlent du capitalisme sans dire de quoi ils parlent, ainsi que ceux qui se trompent sur ce dont ils parlent, sachant que la seule définition recevable du capitalisme est celle-ci : le capitalisme est une *construction juridique* complexe qui rend possible un certain mode de faire valoir économique. Cette construction juridique prend la forme d'un corpus législatif dense et contrôlé (en termes de création, modification et abrogation) par un groupe restreint installé *en tant qu'Etat* et exerçant le pouvoir politique de façon oligocratique. Les quatre éléments fondamentaux de ce corpus sont la *personnalité morale*, la *création monétaire*, le *crédit porteur d'intérêt* et le mode de *transmission de la propriété post-mortem*, dont les caractéristiques avancées peuvent évoluer mais dont la pérennité conditionne l'existence même du capitalisme.

Parralèlement, nous ne manquerons pas de pointer tous ceux qui n'en parlent même pas, et qui, de ce fait considèrent le capitalisme comme faisant incontestablement, et définitivement partie du paysage sociétal

Troisième thème, enfin, la croissance

Comme pour le capitalisme, il y a ceux qui en parlent et ceux qui n'en parlent pas. Mais la croissance, comme nous le savons tous, c'est le

moteur de notre civilisation industrielle depuis déjà près de deux siècles, ou, si l'on préfère depuis seulement deux siècles sur l'échelle des 3.000 siècles de la vie de l'homo sapiens, ou l'on veut être plus être plus précis, deux siècles sur l'échelle des 120 siècles de la vie de l'homo post-néolithique.

Alors, comment nos 12 candidats se positionnent-ils par rapport à la croissance : sont-ils pour ? Sont-ils contre ? Veulent-ils croître un peu, moyennement, beaucoup ? Parlent-ils de décroissance ? Et s'ils en parlent de quelle décroissance parlent-ils : qui doit décroître, et où, et comment, et de combien ?

Or nous savons que la décroissance n'est pas une idéologie, ni une philosophie, ni, encore moins, une religion, mais que la décroissance c'est une réalité prochaine, une évolution inéluctable *quoi qu'on fasse* liée à la simple application des lois de la physique dont la société industrielle a cru pouvoir s'affranchir, évolution dont la première phase est sans doute déjà amorcée mais qui n'est pas visible à l'oeil nu.

Nous savons également que la date de survenue de la phase visible de cette évolution inéluctable dépendra d'un certain nombre de facteurs et, de ce fait, ne peut pas être fixée avec précision..

C'est pourquoi nous affirmons et répétons que la question qui doit être posée n'est pas tant de savoir s'il faut être *pour ou contre* la décroissance, mais bien plutôt de savoir comment et sous quelle forme il va être possible de s'adapter au déclin inéluctable de notre système industriel, tout en évitant l'effondrement.

Malheureusement, nous verrons qu'aucun de ces 12 candidats ne se posent cette question et que, tous, au contraire, croient fermement en la durabilité de la croissance et nient qu'elle puisse conduire à une impasse.

Raison de plus pour nous abstenir et ne voter pour aucun d'entre eux

Je vous remercie et à bientôt